

Revue de l'Association
des ingénieurs en climatique,
ventilation et froid (AICVF)

ÉDITORIAL

ISSN n° 1774-5071

66, rue de Rome - 75008 Paris
Tél : 01 53 04 36 10
Fax : 01 42 94 04 54
www.aicvf.org
revue@aicvf.org



Édition

Directeur de la publication :
Bertrand Montmoreau
Rédactrice en chef :
Marie-Laure Falque-Masset
Comité de rédaction :
Irène Arditi, Franck Benassis,
Michel Bourdier, Jack Bossard,
Roger Cadiegues, Bernard Caroff,
Roger Cornette, Alain Dupré,
Didier Glatigny, Jean Hrabovsky,
Jean Lannaud, Michel Laval,
Philippe Ménard, José Naveteur
(secrétaire du comité de rédaction),
Jean Pradère, Michel Raoult.

Réalisation

Atelier Mathieu Chévara
7, rue Oberkampf, 75011 Paris
Tél. : +33 (0)1 48 06 35 13
atelier@atelier-chevara.com
Gérant : Mathieu Chévara
Secrétariat de rédaction, rédaction :
Maylis Gaillard, Emmanuelle Jeanson
Réalisation graphique :
Anouk Garin / Atelier Chévara etc.
Conception graphique :
Mathieu Chévara, Florence Boyer
Impression et routage :
Imprimerie Chirat

Abonnements

Climagora Promotion
Service Abonnement CVC
66, rue de Rome
F - 75008 Paris
Tél. : 01 53 04 36 10 - Fax : 01 42 94 04 54
Contact : Karine Mazri

Abt France 1 an : 80 € TTC (78,35 € HT)
Abt France 2 ans : 130 € TTC (127,33 € HT)
Abt étranger 1 an : 110 € HT
Abt étranger 2 ans : 180 € HT
Prix au numéro : 20 € TTC (19,59 € HT)

Publicité

Climagora Promotion
66, rue de Rome - 75008 Paris
Tél. : 01 53 04 36 10
Fax : 01 42 94 04 54
Chef de publicité : Michel Laval

Inscrit à la Commission paritaire :
NO : 0410 G 87071
Dépôt légal : avril 2009

Les articles publiés sont sélectionnés avec soin en regard de leur intérêt pour les professionnels de la climatique ; les auteurs expriment en toute liberté leur point de vue et ni l'AICVF ni l'Atelier Mathieu Chévara ne sauraient être tenus responsables des articles publiés, ceux-ci relevant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 11 mars 1957 - art. 40 et 41 et Code pénal art. 425).

Couverture : Le centre aquatique de Moulins, équipé d'une PAC sur nappe phréatique (photo Communauté d'Agglomération de Moulins).

La pompe à chaleur une technologie qui avance !

Encore un dossier de CVC consacré aux installations équipées de pompes à chaleur ! Même si depuis plusieurs décennies le chauffage thermodynamique est d'application de plus en plus courante, il reste encore une technique qui doit s'affirmer. Ce nouveau dossier permet de faire le point des progrès accomplis, aussi bien pour les aspects matériels que pour ceux des installations et ce dans l'actuel contexte de réduction de production de gaz à effet de serre.

Comme le chauffage central dans les années soixante-dix lors de son grand essor avec, en particulier, l'arrivée de la chaudière murale, la PAC a connu quelques dizaines d'années plus tard des contre-performances. Les matériels adéquats étaient disponibles, faciles à installer, l'énergie était abordable, alors on ne calculait plus ! Le défaut de dimensionnement a souvent été la maladie des installations qui marchaient mal...

Ceci est d'autant plus vrai aujourd'hui. Les enveloppes de nos bâtiments sont de plus en plus performantes sous l'aspect bioclimatique et il n'est plus possible de se limiter à compenser des déperditions. Le thermicien doit prendre en compte un trio infernal « déperditions - apports - inertie thermique » en perpétuelles oppositions et recherches d'équilibres ! Heureusement que maintenant on dispose d'outils de calcul adaptés à nous aider, s'ils sont bien renseignés.

Mais, lorsque l'installation est réalisée, il faut encore la commander. Il faut un bon chef d'orchestre capable de réguler les ardeurs de tous les protagonistes tout en valorisant la source gratuite ! Même gratuite, elle ne doit pas être gaspillée.

Le dynamique thermo-climaticien dispose maintenant des outils que sont la normalisation et la certification des matériels, associées à l'indispensable formation des installateurs pour aller de l'avant et réaliser des installations durables qui auront la confiance des clients en leur apportant confort et efficacité énergétique.

■ Jean Hrabovsky, Secrétaire national AICVF



«Le thermicien doit prendre en compte un trio infernal 'déperditions - apports - inertie thermique' en perpétuelles oppositions et recherches d'équilibres!»